



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le VINGT ET UN DECEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Domart-sur-la-Luce sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 40
· dont suppléé :

Membres représentés : 9

Votants : 49

Date de la convocation
15 décembre 2023

Secrétaire de séance :
Philippe MAROTTE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle
Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, BERTHE Pascal, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, WABLE Vincent, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de M. BLIN Nicolas, M. LECOINTE Jean-Noël de Mme ROSE Maryse-Corrinne, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de de CAFFARELLI Christian, M. DOVERGNE Alain de Mme PREVOST Anne-Marie, M. HEYMAN Christophe de M. CHANTRELLE Brice, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M. DEMOUY Bertrand de Mme RIQUIER Ludivine, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, RIHET Anne, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne
Messieurs BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, TEN Franck, JUBERT Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, CHANTRELLE Brice, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique

OBJET : Renouvellement de l'agrément de l'Espace de Vie Sociale

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 03 février 2022 :

- *Décidant de créer l'Espace de Vie Sociale itinérant et validant son budget prévisionnel de fonctionnement ;*
- *Autorisant le dépôt de la demande d'agrément auprès de la Caf de la Somme et sollicitations des soutiens financiers afférents ;*
- *Autorisant le Président, le 1^{er} Vice-Président et la Vice-Présidente Petite Enfance Jeunesse à signer les documents en rapport avec cette décision.*

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 30 novembre 2023 :

- *Entérinant l'offre de l'AD PEP80 pour « l'organisation, l'animation et la gestion du CAJ et de l'EVS » et validant le budget prévisionnel de fonctionnement pour les années 2024, 2025 et 2026.*

A l'appui des chiffres du bilan d'activité 2022/2023 et des perspectives 2024 présentés en séance,

Dans la continuité de ses actions menées en direction des habitants du territoire, pour répondre aux premiers besoins identifiés dans le cadre du Diagnostic de territoire réalisé en 2019, la Communauté de Communes a ouvert un Espace de Vie Sociale itinérant, par l'obtention d'un agrément auprès de la CAF de la Somme.

Cette structure d'animation de la vie sociale se veut proche des usagers et a vocation à répondre à des besoins identifiés auprès de ces derniers. Pour cela, un comité d'usagers et un comité de jeunes usagers ont été créés, force de propositions dans le déploiement et la diversité des animations / ateliers.

Un sondage a été réalisé au sein du territoire durant le dernier trimestre 2023, permettant de cibler les besoins des usagers en termes d'animation territoriale.

L'EVS travaille en partenariat avec les dispositifs existants (ateliers séniors, actions menées par le CIAS, etc...) et ceci dans un souci d'éviter les propositions redondantes auprès de la population. Il intervient en itinérance au sein du territoire de la CCALN.

A l'issue du premier bilan d'activité, il est proposé de renouveler l'agrément de l'Espace de Vie Sociale auprès de la CAF de la Somme, pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2024.

Le budget prévisionnel de l'EVS pour les années à venir tient compte des prestations de la CAF de la Somme pour le fonctionnement de la structure et l'organisation des sorties familles.

Il est à noter qu'une « Charte Famille » est en cours de réflexion avec la MSA Picardie, celle-ci pourrait apporter un subventionnement jusqu'à 30 000 € sur trois ans. De plus, une réponse à un Appel à Projets Jeunes auprès de la CAF de la Somme est également à l'étude, permettant potentiellement l'attribution d'une prestation estimée à 10 000 € par an.

Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 49) le Conseil communautaire :

- Autorise le renouvellement de l'agrément de l'Espace de Vie Sociale itinérant et de valider son budget prévisionnel de fonctionnement ;
- Autorise le dépôt de la demande de renouvellement d'agrément auprès de la CAF de la Somme et les sollicitations de soutiens financiers afférents ;
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et la Vice-Présidente Petite Enfance Jeunesse à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le ... 29.12.23
Affiché le ... 28.12.23

Fait et délibéré, le 21 décembre 2023
à Domart sur la Luce

Le Président,

Alain DOVERGNE

